



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT EN LOZERE

Recueil spécial n° 10/2015

Arrêté de M. LOMI, directeur départemental des territoires de la Lozère donnant mandat à M. Dominique BUGAUD, chef de l'unité « biodiversité » de la DDT 48

Publié le 25 mars 2015



ACCUEIL DU PUBLIC : *rue du faubourg Montbel, Mende*
Horaires d'ouverture du bâtiment : *du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
☎ : Préfecture de la Lozère – BP 130 – 48005 MENDE CEDEX
Site internet : www.lozere.gouv.fr
☎ : 04-66-49-60-00 – Télécopie : 04-66-49-17-23



PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 16 - MARS 2015

SOMMAIRE

Direction Départementale des Territoires

DIRECTION

Arrêté N °2015084-0001 - Arrêté de M. René- Paul LOMI, directeur départemental
des
Territoires, donnant mandat à M. Dominique BUGAUD chef de l'unité
"biodiversité

..... 1



PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

Arrêté n °2015084-0001

signé par
Directeur départemental des territoires

le 25 Mars 2015

Direction Départementale des Territoires
DIRECTION

Arrêté de M. René- Paul LOMI, directeur
départemental des Territoires, donnant mandat
à M. Dominique BUGAUD chef de l'unité
"biodiversité"



PREFET DE LA LOZERE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

**ARRETE n° 2015084-0001 du 25 mars 2015
de M. René-Paul LOMI, directeur départemental des Territoires,
donnant mandat à M. Dominique BUGAUD chef de l'unité "biodiversité"**

Le préfet,

VU le code de l'environnement ;

VU le code de justice administrative et notamment ses articles R 431.10 et R 731.3 ;

VU le décret du Président de la République en Conseil des ministres du 20 juin 2013 portant nomination de M. Guillaume LAMBERT en qualité de préfet de la Lozère,

VU l'arrêté du 28 décembre 2010 portant nomination dans les directions départementales interministérielles de M. René-Paul LOMI directeur départemental des territoires de la Lozère ;

VU l'attestation du préfet de la Lozère en date du 26 janvier 2011 de prise de fonction de M. René-Paul LOMI ;

VU l'arrêté du préfet de la Lozère n° 2014274-0008 du 1^{er} octobre 2014 donnant délégation de signature à M. René Paul LOMI directeur départemental des territoires de la Lozère et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Julien LANGLET, directeur départemental adjoint ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Mandat est donné à :

- M. Dominique BUGAUD, attaché administratif, responsable de l'unité "biodiversité".

Pour représenter le directeur départemental des Territoires de la Lozère, à l'audience du tribunal administratif, de Nîmes, du 1^{er} avril 2015, pour l'affaire n° 1500777 (collectif des éleveurs de la région des Causses, de la Lozère et leur environnement contre la préfecture de la Lozère) dans laquelle le préfet est parti en qualité de représentant de l'État.

ARTICLE 2 :

Le directeur départemental des Territoires de la Lozère est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des Territoires

Signé

René-Paul LOMI